

ASA Face à la Mer – Carolles plage – Jullouville sud

Mairie de Jullouville – Place René Joly

50610 JULLOUVILLE

06 34 32 64 58

fmcj@live.fr



Monsieur le Président
Stéphane SORRE
Granville Terre et Mer
50400 GRANVILLE

Jullouville, le 10 décembre 2023

Objet : Demande de subvention

Références : Défense contre la mer

Monsieur le Président,

Dans le prolongement de mes échanges avec la commission GEMAPI, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les éléments suivants :

- Nous avons réalisé, depuis 2018, plusieurs rapports d'études, d'un montant total de 42 573.72 € TTC, en vue de porter un projet de défense contre la mer à Jullouville-Carolles ;
- Nous avons engagé un bureau de maîtrise d'œuvre de conception et d'exécution d'un ouvrage de protection, dont le coût est de 28 992 € TTC ;
- Nous conduisons actuellement les travaux d'envrochement, depuis le 02 octobre 2023 ;
- Ces travaux de protection sont à la charge des copropriétaires pour un coût de 711 613,20 € TTC ;
- Dans ces travaux, est compris un aménagement de compensation environnementale qui vise à réaliser un espace dunaire en arrière de la digue d'une surface d'environ 700 m², pour un coût de 35 400 € TTC ;

L'ensemble des travaux réalisés pourraient faire l'objet d'une subvention départementale dans la limite de 20 % du montant du marché soit 142 323 €. Elle est toutefois conditionnée par un engagement équivalent des collectivités locales.

Dans ce cadre contraint, nous sollicitons de votre bienveillance une subvention de 60 000 € soit 7,66 %, pour prise en charge partielle des bureaux d'études et de maîtrise d'œuvre et permettre une contribution du département conséquente.

Nous restons à votre entière disposition pour venir exposer notre requête à votre conseil communautaire.

Dans l'espoir ensuite d'une réponse favorable de votre collectivité, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en notre sincère considération.

LE PRESIDENT / Philippe GHASARIAN